

# Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

---



# Le Ban



Bulletin  
d'information  
Septembre 2023



Diffusion restreinte

## Sommaire

---

|   |       |
|---|-------|
| Le Petit Mot du Président                               | 3-5   |
| Discours d'un étudiant                                  | 6-7   |
| Belgian Defence Cadets                                  | 8-11  |
| La brigade motorisée                                    | 12-14 |
| Création d'un bataillon de reconnaissance international | 15-18 |
| Appel à cotisation                                      | 19    |
| Prolongation dans le cadre de la réserve                | 20-21 |
| Fête nationale... pour avoir des idées                  | 22-24 |
| La couverture du Ban : toute une symbolique             | 25-28 |
| Coup d'œil dans le rétroviseur                          | 29-31 |
| Visite et cocktail du Cercle au CLog du CHU             | 32-35 |
| Visite au CLog du CHU... mais encore                    | 36-37 |
| BBQ des familles  | 39-39 |

### **Activités à venir :**

|   |       |
|---|-------|
| Samedi 14 octobre : tir 9mm pour militaire de réserve | 40-41 |
| Samedi 18 novembre : Repas de corps — Ladies Night    | 42-43 |
| Jeudi 24 novembre : Assemblée générale du CRMRLg      | 44-45 |
| Appel à candidature pour l'élection du Président      | 46-47 |

## Le Petit Mot du Président

*Lt-Col Jean-François DOHOGNE  
Président*

L'actualité nous rattrape toujours... Je vous laisserai le soin de découvrir par la suite l'orientation que cette introduction de votre revue prenait.

La météo aura bien joué du yo-yo cet été... Certains auraient déjà tendance à nommer les conditions de la semaine dernière d'été indien, mais l'été ne s'achèvera que le 21 de ce mois (si nous nous rappelons). Nous n'aurons malgré tout pas eu à nous plaindre de pénuries d'eau, et c'est déjà un grand point.



De près à plus global, des influences à court, moyen et long terme en seront la résultante, ne nous faisons pas d'illusions un rapide tour d'horizon est nécessaire avec l'actualité des dernières semaines:

- Réorganisation de l'Etat-Major de la Composante Terre en date du 01 Sep 2023 : alignement des processus avec les projets capacitaires et la nouvelle structure de l'Etat-major de Défense, augmentation de l'efficacité et de l'efficience, meilleur C2 des unités subordonnées, garantir l'exécution de l'output opérationnel.
  - a. Nouveau nom : Belgian Army Staff (BAS)
  - b. Organisation à TROIS piliers : Transformation, Readiness et Support
  - c. Les SIX U non-embrigadées (Ci-MEG, DOVO, FAU, 29 Bn Log, MCG et le Gp MP) passent sous resp hiérarchique du DCOM
  - d. Les autorités techniques (TA) passent à SIX : Intel, Log, CIS, Aie et Gn + Inf/Cav. Le rôle de TA Special Operations est assuré par le SOCOM
- Déclaration politique de notre MoD en date du 06 Sep 2023 concernant le volet recrutement 2024 avec l'ouverture de +- 4.000 postes (2.500 actives, 500 civils, 1000 réservistes)
- Les blindés qui étaient à Tournai (Léopard I et M113) n'y sont plus en tout ou en partie.
- La contre-offensive en Ukraine, en dépit de certains succès, n'aboutit pas de la manière escomptée
- Cet été, le Niger et le Gabon, ont fait l'objet de coups d'états

- Personne ne sait ce que la perte de Ivgueni PRIGOJINE (le dirigeant de la SMP russe WAGNER) va apporter
  - Les « BRIC's » ont agrandi le cercle des membres, avec l'Argentine, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran, l'Arabie Saoudite et les États-Arabs-Unis.

En conclusion de ces éléments d'ici et de là, gardons un œil « all round » afin de ne pas nous laisser surprendre parce que nous aurons garder le focus sur un seul point, mais ne nous laissons pas « embrumer » non plus par la quantité d'information qui nous submerge en permanence.

Avant cette émulation de nouveautés, j'avais déjà « drafté » un texte : au mois d'avril dernier, je participais à un colloque organisé par l'Institut Royal de Sécurité et de Défense (IRSD), et dont le thème était, pour l'époque actuelle, assez éloquent : « Sécurité belge 2040 : quelles ressources sociétales mobiliser ? ». Au-delà de ce colloque, j'étais présent au quatrième « rendez-vous du Bastogne War Museum » tout aussi intéressant, organisé par la ville de Bastogne et Tempora intitulé : « Sommes-nous encore capables de nous défendre ? La démocratie face à ses ennemis ».

Le premier rendez-vous était orienté principalement sur la résilience des populations, s'inspirant entre autres choses de l'exemple des pays nordiques (Estonie, Suède, Finlande, pour ne citer que ceux-là), et aussi sur l'organisation de notre société belge vis-à-vis des différents dangers qui guettent (catastrophes, mouvements de mécontentement populaire, ...).

Lors du second, l'audience a été assez impressionnée par certaines interventions intéressantes tel celles de Monsieur Melchior WATHELET, ou encore Monsieur Guy VERHOFSTADT.

Votre Cercle rassemble des vigneurs peu communes, ce qui pérennise sans aucun doute votre attachement :

Un Vice-Président solide et fidèle qui alimente et rappelle les communications importantes sur le plan des activités décidées et proposées, conseiller hors pair et d'expérience pour le Comité

Un Chef d'Etat-Major impliqué au bureau de l'URNOR, mais aussi initiateur et responsable du projet des Belgian Defence Cadets (BDC) – ous, Belgian Medical and Army Cadets (BMAC) - avec l'appui précieux d'autres membres du comité du CRMRLg et réservistes

Un Président qui a pris en charge le lancement du projet des Compagnie de Réserve Opérationnelle (CRO) au sein de la Composante Terre (LC) et qui coordonne l'évolution de ce projet au sein des Unités de la Brigade Motorisée (Mot Bde) depuis son affectation au sein du HQ Mot Bde à Marche-en-Famenne

Différents membres du comité bien impliqués dans la défense des intérêts du Cercle et dans le projet Défense & Sécurité au sein des écoles du secondaire en Province de Liège

Le service militaire est loin derrière nous (décision politique de sa suspension dès 1992), et seul (nous ne l'espérons aucun) un événement majeur pourrait pousser à la relance des chaînes de recrutement et d'instruction à l'image de ce que nous avons connu durant des décennies (ceci se ferait non sans efforts, vu la situation actuelle de notre armée et de la population). Seules une publicité et une communication ciblées quant à l'utilité de nos Forces Armées et au civisme permettent de raccrocher des jeunes (et moins jeunes) à l'esprit sécuritaire militaire.

Notre population doit être conscientisée de la nécessité d'une armée forte (à la dimension et aux défis qui nous attendent, dieu sait s'ils pourraient être nombreux et soudains, aussi bien que dans un cadre de dissuasion), ceci passe par une réserve militaire digne de ce nom et prête à être engagée (au minimum sur le territoire).

Depuis début juin, nous avons un nouveau Commandant de la Composante Terre (LCC) dans la personne du Général-Major BAUGNEE et si vous y avez été attentif, vous aurez perçu les lignes directrices de son commandement à venir qui tournera sur le plan des ressources humaines autour de TROIS piliers principaux : être prêt à tout déploiement opérationnel, s'entraîner de manière rustique eu égard à l'évolution actuelle de la situation et poursuivre le développement de la réserve afin de pouvoir la déployer dans des missions plus larges (on pense inévitablement ici aux exemples qu'ont été l'opération OVG, mais aussi l'aide déployée lors des inondations en Jul 2011 ou encore au rôle PROTER qui est orienté tous azimuts vers l'Aide à la Nation). Les communications publiques de notre nouvel LCC montre un leader qui s'engage parfaitement dans un esprit réel de résilience tournée vers l'avenir, tenant compte des leçons tirées de la situation de ces dernières années.

Dans les pages qui suivent, vous lirez l'oraison d'un jeune lors des cérémonies du 08 mai dernier au Monument National de la Résistance, un état des lieux quant au projet des Belgian Defence Cadets, ... oups, des Belgian Medical and Army Cadets (BMAC's), un regard actuel sur la Brigade Motorisée, mais aussi un rendez-vous manqué par certains lors de notre cocktail annuel. Nous vous invitons à nous rejoindre à plusieurs rendez-vous que sont le tir de police, ou encore notre Assemblée Générale et notre Ladies'night. Un petit coup d'œil dans le rétroviseur quant au Quartier Militaire de Saive vous rappellera certainement de beaux souvenirs (pas pour tous).

Le Comité de votre Cercle se penche sur son jubilé de 90 ans en 2024, si vous avez des propositions intéressantes, si vous voulez vous y investir, n'hésitez pas à nous revenir !

## Discours d'un étudiant de l'école à l'occasion de la commémoration du 08 mai 1940 au Monument National de la Résistance à Liège

---



Mesdames, Messieurs, en vos titres, grades et qualités,

78 années après la capitulation de l'Allemagne nazie, pourquoi sommes-nous aujourd'hui solennellement rassemblés au pied de ce Monument National dédié à la Résistance ?

Pourquoi donc, en ce monde en plein bouleversement et où les événements historiques s'enchaînent, se rassembler depuis tant de décennies pour commémorer la fin d'une guerre qui paraît si lointaine ?

La réponse à cette question est simple. Nous ne sommes pas ici présents pour commémorer uniquement un événement historique. Non, cela va bien au-delà de ça. Nous sommes ici pour célébrer un ensemble de valeurs, des valeurs qui nous unissent tous en ce jour, dans ce même élan fraternel et patriotique.

Oui, Mesdames et Messieurs, le patriotisme est bel et bien une des valeurs cardinales défendues par nos valeureux résistants et soldats lors du conflit sanglant que nous commémorons aujourd'hui. La patrie, « *cette portion de terre où notre âme peut -respirer* » selon les mots de Charles Péguy, doit être chérie et protégée si l'on veut éviter que l'histoire sanglante du siècle dernier ne se répète.

Une distinction fondamentale existe entre le patriotisme et le nationalisme. Vous connaissez tous la citation célèbre de l'écrivain français Romain Gary : « *le patriotisme, c'est l'amour des siens. Le nationalisme, c'est la haine des autres.* ». En effet, être patriote, ce n'est nullement démontrer un attachement irrationnel à son pays ou à sa communauté, pour en retour exprimer un quelconque rejet envers quiconque nous est différent.

Alors que le nationalisme, sous le prétexte d'unir, divise et exclut, le patriotisme nous rassemble autour de valeurs fondamentales. La liberté, la justice, la souveraineté, la démocratie, tels sont les piliers que nos résistants se sont efforcés de préserver, souvent au prix de leur vie.

Loin d'être des concepts abstraits et datés, ce sont des réalités concrètes qui devraient guider chacun de nos pas.

Être patriote, c'est d'abord profondément aimer son pays. C'est célébrer ses illustres figures plutôt que de les vilipender ou les déboulonner. C'est préférer l'intelligence à l'anachronisme. C'est être conscient que nous sommes tous des légataires des victoires, des combats, et de la gloire de nos ancêtres. Et cela, plus que jamais, nous oblige.

Dans un pays comme le nôtre, traversé par des lignes de fracture, qu'elles soient linguistiques, politiques, culturelles, religieuses ou économiques, être patriote prend tout son sens. En effet, à condition d'inscrire son destin au sein d'un projet qui nous dépasse, le patriotisme nous signale que, peu importe nos différences, nous faisons tous partie d'une même collectivité.

Cette conscience commune nous inspire à travailler ensemble pour le bien commun. Car seuls des citoyens dotés d'une conscience nationale sont susceptibles de contribuer au progrès et au rayonnement de leur pays.

Outre le patriotisme, il est important d'insister sur une autre valeur qui prend aujourd'hui tout son sens : le civisme. Dans une société en proie aux coups de boutoir populistes et extrémistes, et dans laquelle l'affirmation de droits tend à prendre le pas sur l'exercice de devoirs, le civisme est plus que jamais d'actualité.

Le civisme, en encourageant le citoyen à s'engager activement dans la vie de sa cité, est un des moyens les plus efficaces pour promouvoir et préserver les valeurs qui nous sont chères. Car ce n'est que lorsque le plus grand nombre d'entre nous sera dévoué au bien de la collectivité que la pérennité de nos institutions et de notre modèle sera garantie.

Vous l'aurez compris, le sacrifice de nos valeureux résistants et combattants prend un écho particulier en ces temps troublés, et plus que jamais, nous oblige. Défendre les valeurs pour lesquelles nos aînés se sont battus au prix de leur vie, c'est défendre leur mémoire. C'est le plus bel hommage que nous puissions leur rendre.

Je vous remercie.

Julien



## Belgian Defence Cadets – Défilé du 21 juillet

*Cdt Lambert L'HOEST  
S3 BDC*



Le mois de juillet fut pour les BDC l'occasion de participer à des cérémonies protocolaires de hautes qualités. En effet, comme l'année précédente, nous avons eu l'immense privilège de participer avec les Cadets de la Marine et les Cadets de l'Air au CENO-TAPHE à Londres (voir en fin d'article).

Quelques jours plus tard, pour la troisième année, nous avons eu l'honneur de participer au défilé militaire et civil de la fête nationale. Cette année, c'était également le dixième anniversaire du règne de Sa Majesté le Roi Philippe. L'occasion était trop belle pour nous réserver quelques surprises et nouveautés.

Le Me 20 Jul, en début d'après-midi, le rendez-vous était donné à Saint-Laurent pour s'équiper et vérifier que rien n'a été oublié sous le contrôle de l'adjoint de peloton le SGT Jean-Philippe QUINTIN. Nous sommes également accompagnés par le CDT Dentiste Vincent ZANOL qui conduira le troisième Veh ARVAL et prendra des photos tant pendant les répétitions que lors du défilé lui-même. Embarquement dans les véhicules direction PEUTIE.





La météo est agréable. Dès notre arrivée, formation du peloton et premières répétitions. Il faut se remettre dans le bain et re « huiler » le Drill de l'ensemble de nos Cadettes & Cadets. Heureusement, grâce aux remarques, améliorations, encouragement, on peut dire que la « mayonnaise » a bien pris. Nous profitons d'une première pause pour prendre possession des chambres réservées par le COL Dominique DI DUCA.

Mais nous ne sommes pas les seuls à fouler les « pavés » de la caserne Maj HOUSSIAU. En effet, leurs Altesses Royales la Princesse Elisabeth et son frère le Prince Gabriel accompagnait leur peloton de l'École Royale Militaire. Le détachement de la Réserve avec notamment les COL Dominique DI DUCA, le COL d'Avi Jean-Pierre KEPPERS, le LCL Michel BYNENS, le CDT d'Avi Michel RINGLET membres de notre Cercle ainsi qu'une belle représentation de « jeunes » réservistes. Mais également DEUX détachements des écoles accueillant l'option « Defence & Security » sous le commandement du LCL Bruno VANDENDRIESSCHE.

Nous poursuivons nos répétitions et cela prend forme. Le ciel s'assombri et des précipitations arrivent. Nous profitons de ce moment pour faire une reconnaissance du parcours et un petit tour dans Bruxelles. Les Cadet(te)s sont rassurés.

Troisième repas au mess Qu puis petit drink (sans alcool pour les jeunes) au bar.

Encore une courte mais efficace répétition et repos bien mérité.



Le lendemain, nous quittons PEUTIE pour EVERE. Là, nous retrouvons, par ordre d'ancienneté d'existence, les Cadets de la Marine ainsi que les Cadets de l'air. Séparément, nous poursuivons notre préparation. Vers midi, nous nous restaurons au Mess du quartier. A 1300 Hr, nous avons rendez-vous dans notre bus. Rapidement, la colonne démarre vers la rue Royale escortée par les motards de la Police Militaire. Le soleil est de la partie. La longue attente commence. A l'Hr H, nos différents pelotons se positionnent en bordure du trajet. Sous le Contrôle du Sv protocole, nous recevons le signal du départ. En tête, nous retrouvons les Cadets de la Marine, suivi des Cadets de l'air et ensuite notre peloton. Derrière, nous retrouvons les jeunes participants au camp Cdo junior et Para Junior. Enfin, les Deux pelotons des écoles (un NL & un FR).

Comme vu l'avez certainement vu à la télévision, nous avons défilé fièrement et presque parfaitement devant la tribune royale.



Cette belle prestation clos définitivement la session 2022-2023 des Belgian Defence Cadets.

Celle-ci a déjà porté ses fruits car UN Cadets a commencé sa formation à l'ERSO ainsi que TROIS cadet(te)s (2 de cette session & 1 de la session 21-22) rentrent à l'ERM.

## Quelques photos des BDC au CENOTAPHE à Londres Sa 15 Jul 23



## La brigade motorisée

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

---



Le saviez-vous, la Belgique est dotée d'un bel « outil » militaire : la **Brigade motorisée** ; si vous ne connaissez pas bien cette unité, je vous la fais découvrir !

Depuis le 22 novembre 2019, la Brigade Média-ne s'est vue transformée en Brigade Motorisée.

Elle est l'un des piliers de la Composante Terre. Le pilier motorisé représente la capacité la plus lourde de la Composante Terre, tant en termes de personnel que du nombre d'unités et de ressources.

Elle a un quartier général à Bourg-Léopold et un autre à Marche-en-Famenne, pour des raisons d'équilibre Nord-Sud. Le quartier général dirige quinze unités. Ces unités travaillent en étroite collaboration pour accomplir leurs diverses missions. La brigade dispose d'unités de combat, d'unités d'appui au combat et d'unités d'appui réparties sur l'ensemble du pays et principalement à Marche-en-Famenne et Bourg-Léopold.

La Brigade Motorisée de la Composante Terre a pour devise « *Forts ensemble* ». Dans cette optique, elle associe hommes, technologies et capacités au service de la paix et de la sécurité. Et elle le fait tant au niveau international dans le cadre de l'OTAN ou de l'UE, qu'au niveau national dans le cadre de la sécurité des grandes villes et infrastructures critiques. La Brigade Motorisée de l'Armée belge est une unité indispensable pour assurer la sécurité du territoire et des citoyens belges. Grâce à son expertise et à son équipement de pointe, elle est capable de faire face à toutes les situations, en Belgique comme à l'étranger

*Ci-après : Commandement : le 16 mai 2023, le colonel MADILE (ci-contre), un officier issu du bataillon Libération-5e de Ligne, a succédé au colonel Lieven GEERAERT qui occupait la fonction de commandant de brigade depuis juillet 2021.*



La Brigade Motorisée compte près de 7.500 hommes et est composée de :

**Cinq bataillons de manœuvre :**

- 1/3 Bataillon de Lanciers (Marche-en-Famenne)
- Bataillon de Chasseurs Ardennais (Marche-en-Famenne)
- Bataillon Libération-5 Ligne (Bourg-Léopold)
- Bataillon Carabiniers Prince Baudouin–Grenadiers (Bourg-Léopold)
- Bataillon 12/13 Ligne Prince Léopold (Spa)

**Quatre unités de support au combat :**

- Bataillon de Chasseurs à Cheval (*capacité ISTAR* : [Intelligence](#), [Surveillance](#), [Target Acquisition](#), & [Reconnaissance](#)) (Heverlee)
- Bataillon d'Artillerie (Brasschaat et Nieuport)
- 4<sup>ème</sup> Bataillon de Génie (Amay)
- 11<sup>ème</sup> Bataillon de Génie (Burcht)

### **Quatre unités d'appui :**

- 4<sup>ème</sup> Groupe Système de Communication et d'Information (Marche-en-Famenne)
- 10<sup>ème</sup> Groupe Système de Communication et d'Information (Bourg-Léopold)
- 4<sup>ème</sup> Bataillon Logistique (Marche-en-Famenne)
- 18<sup>ème</sup> Bataillon Logistique (Bourg-Léopold)

### **Deux QG :**

- Marche-en-Famenne
- Bourg-Léopold

### **Deux "unités/Trg facilities" :**

- Camp Beverlo (BLP)
- Camp Roi Albert (MEF).



**Forts ensemble**

## **Création d'un bataillon de reconnaissance binational (belgo-luxembourgeois)**

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

Les deux ministres de la Défense belge et luxembourgeois Ludivine Dedonder et François Bausch ont signé l'accord de coopération concernant la mise en place et l'exploitation conjointe du bataillon de reconnaissance binational.



### **Historique**

Le 31 août 2021, la ministre de la Défense belge Ludivine Dedonder et le Vice-Premier ministre, ministre de la Défense luxembourgeois François Bausch signent une lettre d'intention pour la création d'un bataillon de reconnaissance belgo-luxembourgeois.

Le 25 janvier 2022, création du groupe de travail binational qui a la mission de développer les concepts de la mise en place et de l'exploitation conjointe du futur bataillon de reconnaissance belgo-luxembourgeois.

Le 13 octobre 2022, signature de la Déclaration d'intention concernant l'implémentation du bataillon de reconnaissance binational.

### **L'intention**

Ce bataillon belgo-luxembourgeois fera figure d'exemple concret de la mise en œuvre des concepts de l'OTAN et de l'Union européenne visant à promouvoir des coopérations multinationales renforcées.

Le bataillon binational sera formé, équipé et capable d'effectuer un large éventail de missions, dans un cadre national, multilatéral, ou en appui à une organisation internationale, telles que l'OTAN, l'Union européenne ou l'Organisation des Nations unies. Les Défenses belge et luxembourgeoise contribueront de manière équitable au besoin en personnel du bataillon binational, fort de plus de 700 personnes.

François Bausch, ministre luxembourgeois de la Défense, estime pour sa part que la création de ce bataillon binational servira comme projet de coopération de référence au niveau européen pour augmenter l'efficacité et l'efficacités de nos forces armées. Il permettra également d'augmenter l'interopérabilité entre nos armées, qui est devenue d'autant plus importante au niveau de l'OTAN depuis les événements en Ukraine. Le bataillon générera également des opportunités de coopération additionnel entre nos deux pays et au niveau européen, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité au sein de l'Alliance et de l'Union européenne.



### **La mise en place**

La mise en place et l'exploitation conjointe du Bataillon s'effectuera en trois phases :

La première sera axée sur Marche-en-Famenne pour la Défense belge, et Diekirch pour l'armée luxembourgeoise, avec une intégration initiale à Marche-en-Famenne ;

La seconde phase sera marquée par l'implantation graduelle du bataillon binational à Arlon et par la mise en service progressive des installations au Luxembourg ;

La phase finale, à l'horizon 2030, sera marquée par une intégration maximale, avec Arlon comme centre de gravité et avec une empreinte importante au Grand-Duché.



*Caserne d'Arlon*





*Caserne de Diekirch*

### **Composition de l'unité**

Le bataillon binational sera formé, équipé et capable d'effectuer un large éventail de missions, dans un cadre national, multilatéral, ou en appui à une organisation internationale, telles que l'OTAN, l'Union européenne ou l'Organisation des Nations unies. Les Défenses belge et luxembourgeoise contribueront de manière équitable au besoin en personnel du bataillon binational, fort de plus de 700 personnes.

Le bataillon sera réparti en quatre escadrons, deux belges et deux luxembourgeois. Cela nécessitera un effort de recrutement plus important pour l'armée luxembourgeoise. Il s'agit d'un saut capacitaire puisqu'il s'agit d'une capacité médiane. Sa création est clairement un des objectifs principaux des Lignes Directrices pour 2025 de la Défense luxembourgeoise, ouvrant la porte vers une coopération vers la France puisque le bataillon sera équipé de véhicules du contrat CaMo. La structure et l'organisation du bataillon binational seront cohérentes avec les choix posés dans le cadre du partenariat stratégique et de la coopération mise en place entre la Belgique et la France dans le domaine de la mobilité terrestre à l'occasion du renouvellement de leurs composantes mo-



torisées respectives, nommé CaMo, précise d'ailleurs le communiqué. Côté belge, la réalisation du bataillon se fera à partir d'un bataillon de cavalerie à savoir le 1/3 Lanciers de Marche-en-Famenne qui recevra des véhicules Jaguar en 2027, dont la maquette était bien mise en avant lors de la signature de l'accord. C'est pour cette raison que durant la phase initiale, comprise entre 2025 et 2028 environ, du personnel clé luxembourgeois sera détaché en Belgique, voire en France, auprès des états-majors compétents dans le cadre du développement de cette nouvelle doctrine.

### **Pilotes du projet**

L'établissement du bataillon binational sera piloté par un Comité directeur co-présidé par des représentants du Chef d'état-major de l'Armée Luxembourgeoise et du Chef de la Défense belge. Les décisions relatives à la mise en place et à l'exploitation du bataillon binational, notamment celles ayant une incidence financière, sont prises d'un commun accord entre les deux parties. Le bataillon binational est un objectif que le Luxembourg et la Belgique ont reçu de l'OTAN dans le cadre de son processus de planification de défense.



*Pour rester membre du Cercle,  
Pour être informé des activités,  
Parce que simplement vous êtes Militaire de Réserve*

virez, dès aujourd'hui, votre **cotisation 2023** de  
**16,00 €** sur le compte

**IBAN : BE73 0000 3936 8660**  
**BIC : BPOTBEB1**

*du Cercle Mil Res Liège  
Rue Saint Laurent, 79  
4000 LIEGE*

Communication : Cotisation 2023, Nom et Grade

## **Réservistes attention !**

Vous êtes **RESPONSABLES**  
de votre carrière et de votre dossier.

Avec le logiciel HRM, votre DAES (ex-CSM) est votre  
réfèrent de base.

Vous devez suivre vous-même votre dossier pour  
confirmer certaines opérations.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires !

## Nouvelle procédure pour la prolongation dans le cadre de réserve au-delà de l'âge de 60 ans (Res+60)

---



Afin de simplifier le suivi et les formalités, la Direction Nationale de la Réserve (DG HR/HRB-DNR) vous informe de la nouvelle procédure qui est d'application :

- Le réserviste **a déjà obtenu une prolongation Res +60** en 2023 :

Une demande (request@HRM) annuelle NE doit PLUS être introduite par le Chef de Corps.

En effet le réserviste concerné sera automatiquement repris dans le dossier pour une prolongation en 2024, ceci selon les conditions suivantes :

☞ **Pour les réservistes réguliers** qui ont presté des jours de rappel durant les 24 derniers mois, une prolongation pour l'année suivante sera évaluée automatiquement par la DGHR. Dans ce cas-là, aucune nouvelle demande (request HRM@Def) ne doit être introduite par le Chef de Corps de l'unité à laquelle le réserviste est attaché.

☞ **Pour les réservistes irréguliers** qui n'ont presté aucun jour de rappel durant les 24 derniers mois, un email sera envoyé à l'intéressé ainsi qu'à l'unité dans l'année **X-1** (mars et septembre), afin de connaître ses intentions. L'intéressé sera également informé de la possibilité de demander sa démission (congé définitif).

- Le réserviste **atteint l'âge de 60 ans** au courant de l'année 2023 :

Le Chef de Corps doit introduire une demande par le request@HRM "Réintégration Res +60".

Cette demande ne doit être introduite qu'une seule fois. Pour les années qui suivront, la procédure dans le paragraphe ci-dessus sera d'application.

- Le réserviste effectuera une prestation volontaire d'encadrement (PVE) :

Une demande Res +60 NE doit PAS être introduite. La prolongation sera accordée de plein droit.

Si le réserviste ne prolonge pas sa PVE avec une demande (2024), il rentre dans le même processus que les réservistes qui atteignent l'âge des 60 ans (voir le paragraphe ci-dessus)

\* Le réserviste Res +60 qui ne désire plus faire partie du cadre de réserve doit introduire une demande de démission par un request@HRM.

Il sera mis en congé définitif et délogé de la population des militaires de réserve.

**Si le militaire de réserve ne veut pas prolonger en 2024, il peut demander par mail d'être mis en congé définitif ; NLT 24 Jul 23.**

\* Plus d'information peut être demandé seule via l'adresse mail de service : [DGHR-HRB-DNR-BEHEER@mil.be](mailto:DGHR-HRB-DNR-BEHEER@mil.be)

## La fête nationale... pour avoir des idées

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---

Petit billet pour vous les Belges ...

... et si vous deviez présenter le 21 juillet à un étranger ou à une personne qui ne connaît pas bien nos traditions... voilà de quoi faire !



La fête nationale belge est célébrée chaque année le 21 juillet en Belgique. Cette date marque l'anniversaire de la prestation de serment du roi Léopold Ier en 1831, qui a marqué la naissance de la Belgique en tant que nation indépendante.

La fête nationale belge est un jour férié dans tout le pays, et est célébrée avec des événements et des festivités dans tout le pays et entre autres des « te deum ». Les célébrations les plus importantes ont lieu à Bruxelles, la capitale de la Belgique, où les rues sont décorées de drapeaux belges et où des parades militaires et civiles ont lieu.

La journée commence par une cérémonie officielle au Palais Royal de Bruxelles, où le roi et la reine de Belgique saluent les dignitaires et les invités. Les membres de la famille royale belge assistent également à la cérémonie, ainsi que des représentants des différentes institutions de la Belgique.



Après la cérémonie et le « te deum » à la Cathédrale Saint Michel et Gudule, une parade militaire a lieu dans le centre de Bruxelles, où les différents corps de l'armée belge défilent devant les spectateurs.

Les membres de la police belge et des services de secours sont également présents, ainsi que des groupes de musique et des fanfares.

En plus de la parade militaire, il y a également une parade civile, où des groupes de citoyens belges défilent dans les rues de Bruxelles, portant des drapeaux et des bannières. Les groupes représentent différents aspects de la société belge, tels que les associations culturelles, les groupes sportifs et les organisations caritatives.

Les festivités se poursuivent tout au long de la journée, avec des concerts, des événements sportifs et des spectacles de rue organisés dans tout le pays. Les villes et les villages de Belgique organisent également des événements locaux pour célébrer la fête nationale, tels que des feux d'artifice et des concerts en plein air.

La fête nationale belge est également l'occasion pour les Belges de célébrer leur culture et leur patrimoine. La Belgique est connue pour sa cuisine, ses bières et ses chocolats, et de nombreux restaurants et bars proposent des menus spéciaux pour célébrer la fête nationale.

En plus de la nourriture et des boissons, la Belgique est également connue pour son architecture et son art. Les musées et les galeries d'art de tout le pays organisent des expositions spéciales pour célébrer la fête nationale, mettant en valeur les artistes belges et leur contribution à la culture belge.

La fête nationale belge est également l'occasion pour les Belges de réfléchir à leur histoire et à leur place dans le monde.

La Belgique est un petit pays, mais elle a une histoire riche et complexe, marquée par des conflits et des divisions. La fête nationale est l'occasion de célébrer la paix et l'unité de la Belgique, ainsi que de réaffirmer l'engagement du pays en faveur de la coopération internationale et de la solidarité.

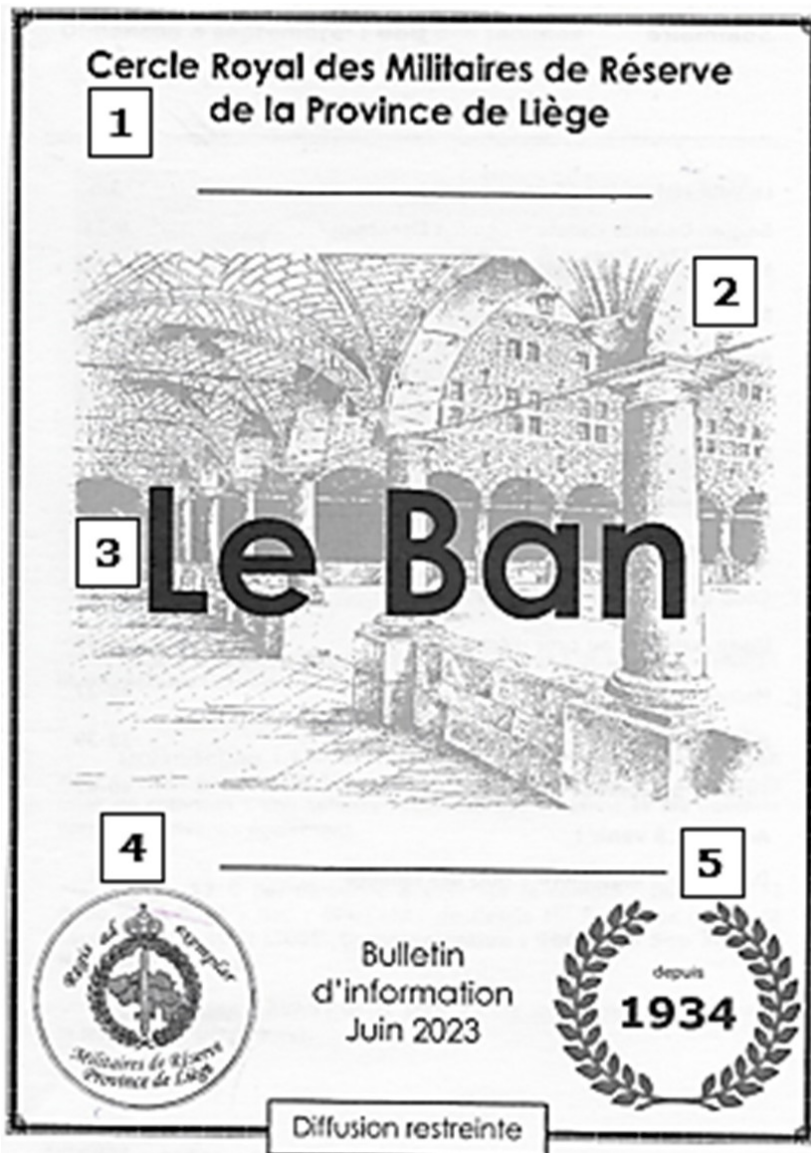
En conclusion, la fête nationale belge est un jour important pour les Belges, qui célèbrent leur indépendance et leur culture. Les festivités sont organisées dans tout le pays, avec des événements pour tous les goûts. La fête nationale est également l'occasion de réfléchir à l'histoire et à l'avenir de la Belgique, et de célébrer les valeurs de paix, d'unité et de solidarité qui font la force du pays.





# La couverture de votre « Ban » : toute une symbolique

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président



## 1 : Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège.

*Le 18 mars 1934 a été constitué à Liège, l'UNION OFFICIERES DE RESERVE DE LIÈGE (HÔTEL DE LA COURONNE - PLACE DES GUILLEMINS - 4000 LIEGE)*

*Le 20 janvier 1984, il a plu à Sa Majesté le Roi d'octroyer à notre Cercle le titre de "Royal" ; il porte donc désormais le nom de CERCLE ROYAL DES OFFICIERES DE RESERVE DE LA PROVINCE DE LIÈGE.*

*Le 10 novembre 2004, l'assemblée générale du cercle, a souhaité ouvrir le Cercle à l'ensemble des militaires de réserve dans le cadre de la création de la nouvelle réserve. A cette fin, le nom du cercle a été modifié en CERCLE ROYAL DES MILITAIRES DE RESERVE DE LA PROVINCE DE LIÈGE.*

## 2 : Le cloître du couvent des Frères Mineurs à Liège, le musée qui y est installé reprend tous les acquis de la vie wallonne.



*Le couvent des Mineurs ou couvent des Cordeliers est un couvent en activité entre sa fondation au XIII<sup>ème</sup> siècle par les franciscains et sa suppression par la Révolution française (1789).*

*Cet ancien couvent est situé à Liège, dans le centre historique en Hors-Château. Proche des coteaux de la Citadelle, le bâtiment abrite depuis les années 1970 le musée de la vie wallonne.*

## 3 : LE BAN est votre revue trimestrielle. (ci-contre la revue d'octobre 1936)

*Au Moyen-Age, un seigneur, dans certaines situations de conflit, pouvait faire appel au BAN ou à l'ARRIERE-BAN, ils constituaient les hommes de réserve de son armée.*

#### 4 : Le logo du Cercle

Le logo est un ensemble inscrit dans un cercle qui se veut un symbole de réunion.

Le blason est surmonté d'une couronne royale pour signifier que notre association est une société « Royale ».

Au centre une branche de laurier et de chêne qui forment un cercle.

Chez les Grecs et les Romains anciens, l'usage s'était établi de couronner les vainqueur de lauriers.

Arbre sacré chez les Romains, les Celtes et les Germains, le chêne symbolise la virilité, la force, l'endurance et la longévité.

Au centre de ce cercle végétal la carte de la province de Liège est inscrite et traversée par un glaive vainqueur.

Le glaive symbolise la force au service du droit.

Au-dessus se trouve une devise en latin « *Regis ad exemplar* » (à la ressemblance du Roi).

En-dessous de cet ensemble se trouve la catégorie de personnes rassemblées : les *Militaires de Réserve de la Province de Liège*.



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

**[www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)**

Et nous restons joignables à l'adresse :

**[crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)**

## **5 : Depuis 1934 – Le fondateur du Cercle est le Capitaine Marcel Bertrand.**

*Le 18 mars 1934 a été constitué à Liège, le CERCLE PROVINCIAL DES OFFICIERS DE RESERVE (Association de fait) dont les statuts ont été votés en assemblée générale extraordinaire et statutaire le 27 mai 1934.*

*Les présidents successifs :*

Marcel Bertrand (†) – Capitaine.

Pierre de Pierrepont (†) – Lieutenant Colonel.

Ernest Moreau de Melen (†) – Lieutenant Colonel.

Louis Wauthier (†) – Lieutenant Colonel.

Pierre Constant (†) – Lieutenant Colonel.

Fernand Ringlelet (†) - Lieutenant Colonel.

Jacques de Nijs (†) – Lieutenant Colonel.

André Mouton (†) – Commandant.

Michel Willemaers (†) – Lieutenant Colonel.

Jean Remy – Lieutenant Colonel.

André Michel (†) - Lieutenant Colonel.

Serge Henniquiau – Commandant.

Jean van Brussel – Lieutenant Colonel.

Dominique Di Duca – Colonel

Jean-François Dohogne – Lieutenant Colonel

## Coup d'œil dans le rétroviseur

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

### L'ancienne caserne de Saive qui a vu défilé beaucoup d'unités



*La caserne de Saive en 1992*

**1932** : renforcement de la PFL (Position Fortifiée de Liège\*) et décision de l'édification d'un nouveau quartier militaire à Saive, dans l'intervalle entre les forts de Barchon et Evégnée.

(\*):Aubin, Barchon, Événée, Fléron, Chaudfontaine, Embourg, Bonnelles, Flémalle, Hollogne, Loncin, Lantin, Liers, Pontisse.

**1938** : achat des terrains et début des travaux.

**1940** (10 mai) : interruption des travaux suite à l'invasion allemande.

**1945** : occupation des lieux par des unités américaines.

**1946** : seul le bloc B est terminé, installation du 20<sup>ème</sup> Bataillon de Fusiliers et une unité du Groupement SEDICHAR (chargée de la distribution du charbon).

**1948** : reprise des travaux.

**1951** : la construction est terminée, installation du Centre d'Instruction de l'Artillerie de Campagne. On y retrouve les 14<sup>ème</sup>, 43<sup>ème</sup> et 64<sup>ème</sup> Bataillon d'Artillerie et le 1<sup>er</sup> Groupement d'Artillerie Anti-Aérienne.

*En 1955, le quartier se voit baptisé des noms de deux officiers du 14ème Bataillon d'Artillerie tombés face à l'ennemi le 11 mai 1940. En effet, alors qu'elle est encerclée par des forces supérieures, la 1ère Batterie, par sa résistance acharnée, permet la retraite du 1er Groupe du 14ème Bataillon d'Artillerie. C'est pendant ce fait d'arme que le Lieutenant Beniest est tué. Afin de venir en aide à la 1ère Batterie, la 2ème Batterie effectue une manœuvre de flanc en terrain découvert pendant laquelle le Capitaine de Cuyper trouve la mort à son tour. La caserne portera désormais le nom de Quartier de Cuyper-Beniest*



**1961** : Les unités d'Artillerie quittent le quartier, les bâtiments vides sont rapidement vandalisés. Bref passage de réfugiés hongrois.

**1973** : le Ministère de la Défense Nationale décide la réhabilitation des lieux.

**1974** : le Centre d'instruction N°1 s'y installe, il formera les miliciens et les chauffeurs de la Force terrestre jusqu'en 1994, année de la suspension du service militaire obligatoire.

*Les miliciens de l'époque*



**1994 à 1996** : Le 4<sup>ème</sup> Bataillon Quartier Général occupe les lieux en appui de l'Etat-Major de la 1<sup>ère</sup> Division Mécanisée également installé à Saive.

**2003** : installation des 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Régiments de Chasseurs à Cheval jusqu'en 2011.

**2011** : le quartier est définitivement abandonné par les militaires.



**2014** : la commune de Blégny devient officiellement propriétaire de la caserne et se fixe comme objectif de reconvertir les lieux en une zone d'activités mixte mélangeant logement, enseignement et formation, commerces et PME.

## Vendredi 16 juin : Visite et cocktail du Cercle au CLog du CHU

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*



En fait, cette activité devait avoir lieu au *Centre de Maintenance et de Remisage du Tram de Liège à Droixhe/Bressoux*, les contacts avaient été pris, par notre Président, le Lieutenant-Colonel Jean-François Dohogne, dès le mois de décembre 2022 ; mais hélas les retards pris par les travaux ont rendu cette visite impossible ... nous ne l'avons appris qu'au mois de mars 2023.

Il fallait trouver, relativement rapidement, une solution de remplacement pour cette date, c'est notre Chef d'Etat-Major, le Colonel Dominique Di Duca qui a trouvé la solution et a mis tout en œuvre pour organiser notre visite/cocktail annuel au Centre Logistique du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Liège à Chênée.

Donc, c'est le vendredi 16 juin 2023 à 18 heures 30 que Monsieur Jean Codognotto, directeur logistique du CHU Liège, nous a accueilli dans ses installations de Chênée.



*Monsieur Jean Codognotto en conversation avec notre Président*

Après un briefing « power point », c'est Monsieur Jean Codognotto qui nous a fait visiter les installations de stockage.



Il faut savoir que le CHU de Liège ne se limite pas seulement à son implantation du Sart-Tilman, mais ce sont en plus sept autres implantations qui réclament un soutien logistique :

- La clinique ND des Bruyères à Grivegnée,
- Le site Ourthe-Ambève à Esneux,
- Le Centre neurologique et de réadaptation de Fraiture-en-Condroz,
- La polyclinique Lucien Brull à Liège,
- La polyclinique d'Aywaille à Aywaille,
- La maison de repos et de soin à Seny,
- Le département de gestion informatique à Liège.



*Le centre  
logistique  
du CHU de  
Liège à  
Chênée*



Ce sont 70 personnes travaillent dans ce centre logistique qui abrite plusieurs services (bureaux, imprimerie, réfectoire, le call-center et la halle de stockage).

Le bâtiment possède trois quais d'accès pour les fournisseurs et quatre quais pour l'expédition. Il gère la distribution d'environ 5000 produits différents, excepté

les médicaments. Cela va du matériel de transfusion à l'encre pour imprimante ou aux couches culottes, tous les produits nécessaires au fonctionnement de l'hôpital.

Un local aéré est réservé au stockage des produits ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route), des produits dangereux comme les flacons d'éther, d'éthanol ou de formol. Les dispositifs médicaux stériles sont entreposés dans une zone grillagée et fermée à clé. Son accès n'est autorisé que sous la supervision d'un pharmacien. C'est là que sont enfermés les aiguilles, les trousseaux à perfusion ou les cathéters.

Une partie du centre logistique abrite aussi les archives papier des dossiers médicaux des patients du CHU. Leur conservation, 30 ans après la date du dernier passage à l'hôpital, est une obligation légale.



A l'issue de cette très intéressante visite, nous avons participé, sur place, au cocktail annuel du Cercle.

Pour commencer, un choix de boissons apéritives et quelques petits accompagnements.

... Et par la suite, un petit repas- sandwiches et dessert.

A l'issue du repas, le Président a remercié nos hôtes et souhaité de bonnes vacances à toutes et tous.



## Visite au hub logistique du CHU de Liège... mais encore

*Col Dominique DI DUCA  
CEM*

---

**Lors de la journée Réservistes du 07 avril à Marche-en-Famenne**, les participants ont eu l'occasion d'approcher la Composante Médicale. Avant de passer à la partie pratique, ils avaient suivi un exposé sur la Composante au cours duquel il fut fait allusion à un futur hub autour de l'hôpital militaire prévu pour les environs de 2030.

Cet aspect de la logistique médicale est presque totalement inconnu des patients et malgré tout assez peu connu des prestataires de soins. Ceci fut l'objectif de la visite. La question est de mieux connaître et comprendre les éléments **qui « se cachent derrière le miroir »**.

Le centre logistique du CHU de Liège est **unique en Wallonie** et est visité régulièrement par d'autres institutions de soins. Un de nos deux orateurs expliqua que s'il existe bien un secteur où il est encore un peu possible de compresser les coûts hospitaliers, c'est en logistique.

A l'origine, **un hôpital est conçu avec tous ses appuis** sur place tels que les cuisines, les archives, l'entretien, la comptabilité, le gardiennage, la pharmacie, ... etc ... Tous ces postes occupent des surfaces qui, au m<sup>2</sup> lors de la construction, coûtent aussi cher qu'une chambre d'hôpital sans en avoir la fonction. Historiquement, un hôpital n'est pas encore sorti de terre qu'il est déjà dépassé. Le CHU de Liège a déjà une petite cinquantaine d'années et, besoins de la médecine contemporaine aidant, nécessite des surfaces nouvelles.

Après plusieurs études, calculs et visites par exemple dans des entreprises logistiques belges ou en milieu hospitalier en FRANCE où la technique du centre logistique est éprouvée depuis longtemps, il fut décidé de passer à l'acte. Le centre logistique était conceptualisé.

**Le choix de CHENEE** fut basé sur sa position proche des autoroutes et relativement centrale par rapport aux diverses institutions desservies. Pour ceux qui se souviennent de l'endroit, c'est sur les anciens terrains des laboratoires Théwissen - STELLA (les trousseaux de secours de voitures ... vous vous souvenez ?) que fut établi l'entrepôt. Il fut neuf, basé sur le principe de "la marche en avant" de telle sorte que rien ne se croise ; il y a un "IN" et un "OUT". En semaine, de Chênée part un camion toutes les deux heures.

**Les stocks** sont évidemment basés sur les consommations et le point de commande est connu pour chaque article. Il est prévu une réserve stratégique d'environ un mois. Cette entité a des contacts positifs

avec les voisins et les fournisseurs car, en cas de sinistre, il y a lieu de continuer les approvisionnements des hôpitaux et maisons de soins.

Le hub logistique est responsable de toute la ligne de distribution, depuis la réception des produits et commandes jusqu'à la délivrance dans les services hospitaliers. Le suivi est donc complet et très responsabilisant.

Lors **des inondations de l'été 2021**, l'espace a été très peu impacté mais a souffert des coupures d'accès routiers et d'électricité. Pour ce dernier, le livreur de mazout étant bloqué, ce fut l'inventivité du personnel qui, en siphonnant les réservoirs des camions permit d'éviter l'arrêt des frigos et congélateurs avec les conséquences que chacun imagine.

**En matière de personnel**, on découvre que la logistique médicale est devenue une réelle spécialité et que rien n'est plus laissé à l'improvisation. Si le CHU regroupe quelque 250 professions différentes, le centre logistique en dénombre plusieurs d'entre elles telles que pharmacien, contrôleur de qualité, transporteur, logisticiens, agent administratif, informaticien, infirmier, comptable experts en tous genres ... etc ... La plupart de ces professions requièrent un diplôme en rapport, qu'il soit **technique, baccalauréat ou master**. Si leur lieu habituel de travail est à Chênée, il est possible pour certains de demander à partir quelques temps dans les institutions. Ils y assurent alors la distribution finale et peuvent, en même temps, anticiper les éventuelles apparitions de problèmes. Ceci aide aussi à la motivation des collaborateurs.

Le hub hospitalier du CHU est un peu **en avance sur son temps**. Est-il le seul ? Certes pas puisque le Mont Légia a aussi un mode de fonctionnement presque semblable mais plus intimiste et moins étendu.

**Tourné vers le futur**, si d'autres institutions devaient rejoindre de hub – et nous pensons ici au « mariage avec le CHR Citadelle » - le centre logistique peut augmenter ses prestations. S'il fonctionne actuellement en une seule pause, il est prêt à passer à deux voire trois pauses. Toute augmentation de clientèle pouvant éventuellement nécessiter une augmentation de stocks et donc de surfaces, un espace jouxtant les 7.000 m<sup>2</sup> actuels est en voie d'acquisition.

Des enseignements de cette création, nul doute que d'autres institutions publiques suivront dans un futur plus ou moins proche et que la législation s'adaptera.

Pour les participants, pour peu qu'ils ne soient pas familiarisés au milieu médical, la possibilité de mieux comprendre une des aspects cachés de la médecine hospitalière a été abordé de manière très pratique et didactique.

## Dimanche 3 septembre : BBQ des familles

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---

Il faut déjà remonter assez loin dans l'histoire du Cercle pour retrouver l'origine du BBQ des familles. C'est en effet en 1985, il y a aujourd'hui 38 ans, que nous avons pris l'habitude de nous retrouver annuellement pour un BBQ ouvert aux familles des membres.

A cette époque, le BBQ avait été initié par le Président, le Lieutenant-Colonel Michel Willemaers qui, à l'issue de la dernière étape de la Marche du Souvenir et de l'Amitié (dernier week-end de juin), voulait rassembler une dernière fois ses troupes avant le départ en vacances.

L'activité avait lieu à So Bêcheffa près de Vielsalm dans la clairière aménagée par la Division Nature & Forêt dans la forêt domaniale du Grand Bois.

En 1995, pour organiser ce BBQ, le Cercle jeta son dévolu sur le site de Bérinzenne-Spa où nous louions le chalet-BBQ pour un jour et toujours fin du mois de juin. Cependant, en 2010, la location des installations étant de plus en plus chère, le Comité du Cercle a pris l'habitude de se faire inviter par un membre qui se porte volontaire pour organiser le BBQ des familles chez lui.

Voici un petit reportage-photo de cette année. L'activité, depuis ce temps, a été positionnée au mois de septembre et fait office d'activité de rentrée.

Ce dimanche 3 septembre 2023, le BBQ des familles a eu lieu chez nos amis Corinne et Lambert L'HOEST à Aywaille-Septroux.



Merci à eux pour leur accueil toujours très sympathique, l'impeccabilité des installations et la qualité des viandes.



## Samedi 14 octobre : tirs 9mm pour militaires de réserve

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

**Date** : samedi 14 octobre 2023.

**Heures** : de 0830 Hr à 1230 Hr.

**Lieu** de rendez-vous : Centre de Maîtrise de la Violence (CMV) de la Zone de Police (ZP) de Liège, rue Bodson, 100 à 4030 Grivegnée.

**Qui** : UNIQUEMENT les militaires de Réserve membres du Cercle et en ordre de cotisation pour 2023.



### **Ce que nous fournissons :**

- Armes (pistolet) et munitions (**9 mm**) – *pas d'armes personnelles.*
- Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*
- Protections visuelles et auditives (*vous pouvez apporter les vôtres*).

### **Les tirs :**

Ce sera une surprise concoctée par les moniteurs du centre !!

### **Tenue :**

- Tenue militaire de campagne (**DE PRÉFÉRENCE**)
- Tenue adaptée au tir.
- Prévoir une ceinture pour le port de la gaine de pistolet.





**Comment s'inscrire :**

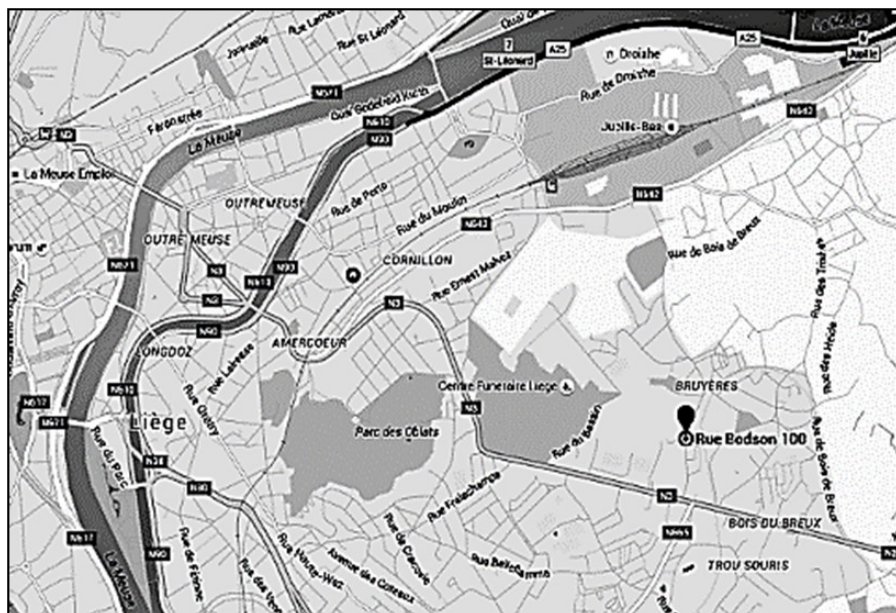
***Paiement (30 € par tireur) vaut inscription définitive***

IBAN : BE73 0000 3936 8660 de Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Tir du 14 octobre 2023 + nom du membre

**Limite d'inscription : 02 octobre 2023**

**INSCRIPTION UNIQUEMENT VIA : [henniquiauserge@hotmail.com](mailto:henniquiauserge@hotmail.com)**



## Samedi 18 novembre : Repas de Corps-Ladies Night

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président



*Le Lieutenant-Colonel Jean-François Dohogne, Président du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, et les membres du Comité ont le plaisir d'inviter*

les Militaires de Réserve et leur partenaire  
au repas de corps – ladies night du Cercle qui se tiendra le

**samedi 18 novembre 2023 à 19 Hr 30**

au restaurant « La Bergerie »

Rue des Cailloux, 83 4000 Liège (Cointe) à côté du monument interallié.

**Menu** : sera proposé par le traiteur et connu dès la mi-octobre

**PAF** : 55,00 € par personne au compte IBAN : BE73 0000 3936 8660 de Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège avec la mention » Repas de corps 2023 «.

***A ce propos, votre Cercle, soucieux de maintenir une bonne qualité de repas et vous récompenser pour votre fidélité, vous offre 10 € par participation ; le cout du repas s'élève à 65 €, mais votre participation sera de 55 €.***

**Tenues** :

Pour les Mil Res : Tenue bleue (épaulettes dorées et DH grands modules) – Spencer (DH petits modules) – Service-dress (chemise blanche, cravate noire, DH grands modules) – Smoking – Complet veston sombre.

Pour les dames : tenue de circonstance.

### **Limite des inscriptions :**

Faire parvenir votre inscription **avant le 10 novembre 2023.**

Los de l'inscription : merci de bien mentionner le nombre de personnes.

### **Possibilités d'inscription :**

- Via le courrier de BPost (CRMRLg Rue St Laurent, 79 4000 LIEGE)
- Via notre site web : [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)
- Via un courriel à : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93



*Ambiance 2022 –  
Participants et partici-  
pantes.*



## Jeudi 23 novembre : Assemblée générale du CRMRLg

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---



### CONVOCATION

L'Assemblée Générale annuelle statutaire (AG AS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra :

**Jeudi 23 novembre 2023 à 19 heures**  
(précise !)

Quartier Médecin Lieutenant Joncker  
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 LIEGE  
dans les locaux du Cercle : Bloc C (Couvent)

Le port de la tenue militaire est hautement souhaité : Tenue de ville (service-dress)

### ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'AGAS 2023 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGAS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Rapports d'activités ;
- Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2023–novembre 2024 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2023 –novembre 2025 ;
- Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice novembre 2023 – novembre 2024 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGAS 2023 par le bureau ;
- Fin de l'AGAS 2023.

## ➔ MEMBRES DU COMITÉ SORTANTS ET RÉÉLIGIBLES

Le mandat de ces personnes se termine en novembre 2023 :

Col Dominique DI DUCA.

Lt Col Jean-François DOHOGNE.

Cdt Serge HENNIQUIAU.

Col Philippe ROUSSEAU.

Cdt Bruno VANDERVELDEN.

Ils peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat novembre 2023 – novembre 2025 auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 10 NOVEMBRE 2023

## ➔ MEMBRES QUI SOUHAITENT ENTRER AU COMITE :

pour un mandat de novembre 2022 à novembre 2024, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 10 NOVEMBRE 2023

## ➔ LES ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DES MEMBRES :

doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle) AVANT le 10 NOVEMBRE 2023

### Possibilités d'inscription

- Via le courrier de BPost (Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège – Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE)
- Via notre site web : [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)
- Via un courriel à : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

*Lors de l'inscription, merci de nous communiquer le n° d'immatriculation de votre véhicule ainsi que votre n° de carte d'identité pour l'entrée au quartier.*

**A l'issue de l'AG, le Cdt d'Avi Michel Ringlet nous entretiendra de la nouvelle option du secondaire : Défense et Sécurité**

**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE  
AVANT LE 10 NOVEMBRE 2023**

# Appel de candidature pour l'élection du Président du CRMRLg

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

---



Notre Président, le Lt Col Jean-François DOHOGNE, termine son mandat de Président à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire du jeudi 23 novembre 2023.

Il est fait appel de candidature(s) pour le mandat de président de novembre 2023 à novembre 2025.

Le nouveau président doit répondre aux critères suivants :

*Extraits des statuts et du règlement d'ordre intérieur :*

**Article S.08.1.**

*Le Président doit être, par ordre de préférence :*

*un Officier Supérieur de Réserve membre affilié (en activité de service),*

*ou un Officier Subalterne de Réserve membre affilié (en activité de service),*

*ou un Officier Supérieur de Réserve membre adhérent (admis à l'honorariat),*

*ou un Officier Subalterne de Réserve membre adhérent (admis à l'honorariat).*

**Article R.02.2.a :**

*Membre affilié : Mil Res belge soumis à des obligations militaires et inscrit régulièrement au CRMRLg Prov LIEGE.*

...

*Membres adhérents :*

*MR belges n'étant plus soumis à des obligations militaires et inscrits régulièrement au CRMRLg Prov LIEGE.*

**Article S.08.2 :**

*Le Président est élu par le Comité à la majorité des deux tiers des voix exprimées. Son mandat est de deux ans et est renouvelable.*

**Article R.04.1.b :**

*Les années correspondant à la fin du mandat du Président, les membres du Comité se réunissent de suite après la fin de l'AG, aux fins de procéder à l'élection du nouveau Président ou à la reconduction du Président en exercice dans ses fonctions. Cette séance spéciale est présidée par le doyen d'âge des membres du nouveau Comité.*

**Article R.06.1 :**

*Les candidatures doivent être introduites au Comité par écrit et parvenir au S1 avant le ... « **le 10 Nov 2023** ».....*

**Article R.06.2 :**

*Le Président est élu par le Comité en son sein, parmi les candidats, à sa première réunion suivant l'AG.*

Concrètement :

La candidature doit parvenir au bureau du Cercle AVANT le **10 Novembre 2023** (les candidatures au poste de président du CRMRLg Prov LIEGE sont publiques - non secrètes).

L'élection du Président du Cercle se fait à bulletin secret, immédiatement après l'AG, et par les seuls membres du Comité.

Si le candidat à la présidence du Cercle est déjà membre du Comité, l'élection est dite simple (élection directe par ses paires)

Si le candidat à la présidence du Cercle N'est PAS membres du Comité :

Dans un premier temps, il doit postuler pour un mandat au sein du Comité.

Il doit être élu au Comité par l'AG.

Il devra avoir postulé comme candidat à la présidence du Cercle.

Ce sera ensuite l'élection au deuxième échelon par les membres du Comité qui désigneront le président du Cercle pour un mandat de deux ans.

Toutes les candidatures doivent parvenir à :

**Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège**  
**Officier S1**  
**Quartier Médecin Lieutenant Joncker**  
**Rue Saint Laurent, 79**  
**4000 LIEGE**

**Cercle Royal des Militaires de Réserve  
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER  
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
GSM : 0475/45.51.93  
Site Web : [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)  
Courriel : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)

---

**PERMANENCES**

Lundi, mercredi et vendredi  
de 09h00 à 11h00

---

**COMPTE BANCAIRE**

Pour la cotisation et la participation aux frais des activités  
**IBAN : BE73 0000 3936 8660**

**Cotisation annuelle : 16 €**

---

**QUELQUES ADRESSES UTILES**

**Commandement Militaire de la Province de Liège**

Quartier Lieutenant Médecin Joncker - Rue Saint-Laurent 79 - 4000 Liège  
Tél : 02.442.85.28

**Union Royale Nationale des Officiers de Réserve de Belgique a.s.b.l.**

Quartier Prince Albert -Rue des Petits Carmes 24 Bte 1 1000 Bruxelles  
Tél : 02/501.23.38 - [knvro.urnor@gmail.com](mailto:knvro.urnor@gmail.com)

**Union Royale Nationale des Sous-Officiers de Réserve de Belgique  
a.s.b.l.**

Quartier Prince Albert - Rue des Petits Carmes 24 Bte 2 - 1000 Bruxelles  
Tél : 02/501.23.37 - [knuroo.urnsor@gmail.com](mailto:knuroo.urnsor@gmail.com)

---

**RESPONSABLE REVUE**

**Editeur responsable et mise en page** : Cdt d'Adm Hre Paul SCIMAR

---

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).